



Conseil Municipal du 26 Mai 2021

Décisions du Maire

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2020 relative à la délégation donnée au maire par le Conseil municipal, il est rendu compte, conformément aux dispositions de l'article L,2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, des décisions prises par madame le maire dans le cadre de sa délégation

Décision N° 5 : SMACL : PROLONGATION Assurances jusqu'au 31/12/2021

Domages à autrui-défense et recours
PROMUT Élus et fonctionnaires
URIPACTE

Décision n° 6 : Bureau d'Études « Regards et Partages » sis Bel Air – 44270 à Saint-Même-le-Tenu

Révision Allégée du PLU : redéfinition du projet urbain et réduction de la marge de recul par rapport à la RD 723 en zone Ue de la Croix Marteau, pour la somme de 8050 € HT
Prestation notifiée le 5 mai 2021

Modification simplifiée du PLU : modification du zonage du PLU pour supprimer deux emplacements réservés pour la somme de 1100 € HT.
Prestation notifiée le 5 mai 2021

Décision n°7 : CITY STADE

CASAL SPORT : Marché notifié le 8 Avril 2021 pour la réalisation d'un City stade pour la somme de 60 830 € HT,

CFTP : Marché notifié le 8 avril 2021 pour la réalisation d'une piste d'athlétisme pour la pose d'un City stade pour la somme de 22577,50 € HT

Décision n° 8 : Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes

Départ d'un membre du groupement n'ayant pas d'incidence sur le groupement, qui continue de fonctionner de la même façon.